

Direction régionale des Finances publiques de la
Loire-Atlantique et des Pays de la Loire
Service de Gestion Comptable de Saint-Herblain

39 Place Pierre Blard
44800 SAINT HERBLAIN
Téléphone : 02 40 85 30 30
mail : sgc.saint-herblain@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Virginie PERUGINI
Téléphone : 02 40 85 30 30
Réf. : 3342884513

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE COUERON
SERVICE FINANCES

Saint-Herblain, le 23 janvier 2024

Objet : Procédure d'apurement des créances éteintes

Monsieur le Maire,

Référence : Article R 643-16 du code de commerce

Vu le jugement en date du 27/09/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif du Tribunal de Commerce de PARIS concernant la société :

- SAS COMILEV SIREN 394 254 908

Je vous prie de bien vouloir admettre la somme de : 138,60 €

Vous trouverez ci-joint une copie de l'annonce l'égale et un bordereau de situation.

La créance est éteinte lorsqu'une décision juridique extérieure définitive prononce son irrécouvrabilité. Celle-ci s'impose à la collectivité créancière et s'oppose à toute action en recouvrement par le comptable public.

La procédure à observer est la suivante :

- prendre une délibération valant admission en non valeur des créances présentées
- émettre un mandat au compte **6542 « créances éteintes »** pour le montant de l'état de présentation, auquel vous joindrez la délibération et l'état signé.
- Veiller à la disponibilité des crédits à ce compte en prenant, le cas échéant, une décision budgétaire modificative (chapitre globalisé 65).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Centre des Finances Publiques
Le Comptable Public
★ 39 Place Pierre Blard ★
44807 Saint Herblain Cedex
Virginie PERUGINI
Inspectrice des Finances publiques

ST-HERBLAIN, le 23/01/2024

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SGC SAINT-HERBLAIN
39 PL PIERRE BLARD
44807 ST-HERBLAIN

SGC SAINT-HERBLAIN
39 PL PIERRE BLARD
44807 ST-HERBLAIN

Affaire suivie par Mme Virginie PERUGINI
Téléphone : 02 40 85 30 30
Télécopie :
Mél: sgc.saint-herblain@dgfip.finances.gouv.fr

COMILEV
490 AV GASTON LESCOUZERES
40120 ROQUEFORT

N/REF : 33-42884513

BORDEREAU DE SITUATION DES PRODUITS LOCAUX NON SOLDES DUS A LA TRESORERIE

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après la situation de votre compte, arrêtée à la date du 23/01/2024.

Le montant total dû s'élève à 138,60 €

REFERENCES			SITUATION COMPTABLE			
Exercice - N°pièce/acte	Date	Objet	Sommes dues (Ppal et frais)	Recouvrements	Reste dû (Ppal et frais)	Dont frais restant dus
BC 17000 - COUERON						
2016-T-2564-1	23/11/2016	TAXE LOCALE PUBLICITE 2016 EXTERIEURE	138,60		138,60	
2017- 17600474533-	12/01/2017	Lettre de relance standard			138,60	
2017- 18785758633-	15/02/2017	Phase comminatoire facultative			138,60	
Total 2016 - T-2564			138,60	0,00	138,60	0,00
Total 2016			138,60	0,00	138,60	0,00
Total BC 17000			138,60	0,00	138,60	
TOTAL GENERAL RESTANT DU					138,60	

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2446

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement de clôture

Date : 27 septembre 2023.

Jugement de clôture pour insuffisance d'actif.

394 254 908 RCS Paris.

COMILEV.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : Fabrication et commercialisation négoce d'élevateurs a nacelle.

Adresse : 128, rue La Boétie. 75008 Paris.

Complément de jugement : Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.